

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure pénale (4DR2008)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CAPUS Nadja, Professeure ordinaire et KUHN André, Professeur émérite.

Contenu

La première partie du cours de procédure pénale traite des grands principes spécifiques au procès pénal et à l'organisation judiciaire en matière pénale. Il traitera principalement de la procédure pénale unifiée et de ses particularités. Dans la seconde partie du cours, les connaissances acquises sont illustrées et mises en application au travers de l'analyse de dossiers pénaux réels.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les candidat-e-s de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue. Sont interdits les notes et le matériel de cours, les manuels de droit et les objets connectés. L'étudiant-e tire au sort une question/un cas pratique.

Modalités de rattrapage

Examen oral de rattrapage selon les modalités prévues par le règlement de la Faculté.

Documentation

Jeanneret Y., Kuhn A., Précis de procédure pénale, 2e édition, Stämpfli, Berne, 2018.

Kuhn A., Vous êtes suspecté d'avoir commis une infraction pénale : quels sont vos droits ? l'Hèbe, Charmey, 2019 (<http://www.lhebe.ch>).

Kuhn A., Vous êtes victime d'une infraction pénale : quels sont vos droits ? l'Hèbe, Charmey, 2019 (<http://www.lhebe.ch>).

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra avec quelques activités dans les leçons de la deuxième partie.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître les diverses procédures spéciales
- Reconnaître un éventuel défaut de procédure
- Analyser l'articulation entre la procédure préliminaire et la procédure de première instance
- Décrire le déroulement ordinaire d'une procédure pénale en Suisse
- Identifier les principes fondamentaux sous-jacents à la procédure pénale
- Analyser la problématique de l'adoption du système du Ministère public II

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes